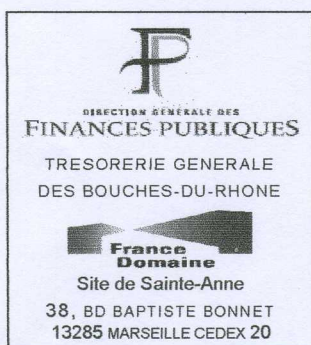




Code du Domaine de l'Etat, art. R 4
Décret n° 86-455 du 14 mars 1986
Loi n° 95-127 du 8 février 1995
Loi n° 2000-1168 du 11 décembre 2001-article 23

N° : 2008-208V1199
Enquêteur : R. PELOUSE
☎ : 04 91 23 60 54 / 📠 : 04 91 23 60 23
Mel. : rene.pelouse@dgfi.finances.gouv.fr
V/ REF. : DUFH/GT/KL. Dossier suivi par Ghislaine TOCHON

Communauté Urbaine MPM
Direction Générale des Services
BP 48014
13567 Marseille Cedex 02

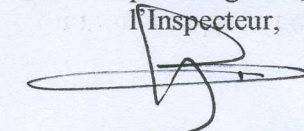
Objet : projet de rétrocession à titre gratuit d'une bande de terrain déclassée du Domaine Public communautaire, rue Auguste Marin à Marseille (8°). Quartier « Périer » section M.

Marseille le 6 août 2008.

En réponse à votre lettre du 15 juillet concernant une bande de terrain naturel (EBCC) situé à l'intérieur du mur d'enceinte de la copropriété « le Jardin de Thalassa », longe de la rue Auguste Marin, j'ai l'honneur de vous faire connaître que pour le calcul des salaires du Conservateur sa valeur vénale actuelle est fixée à 21 000 €.

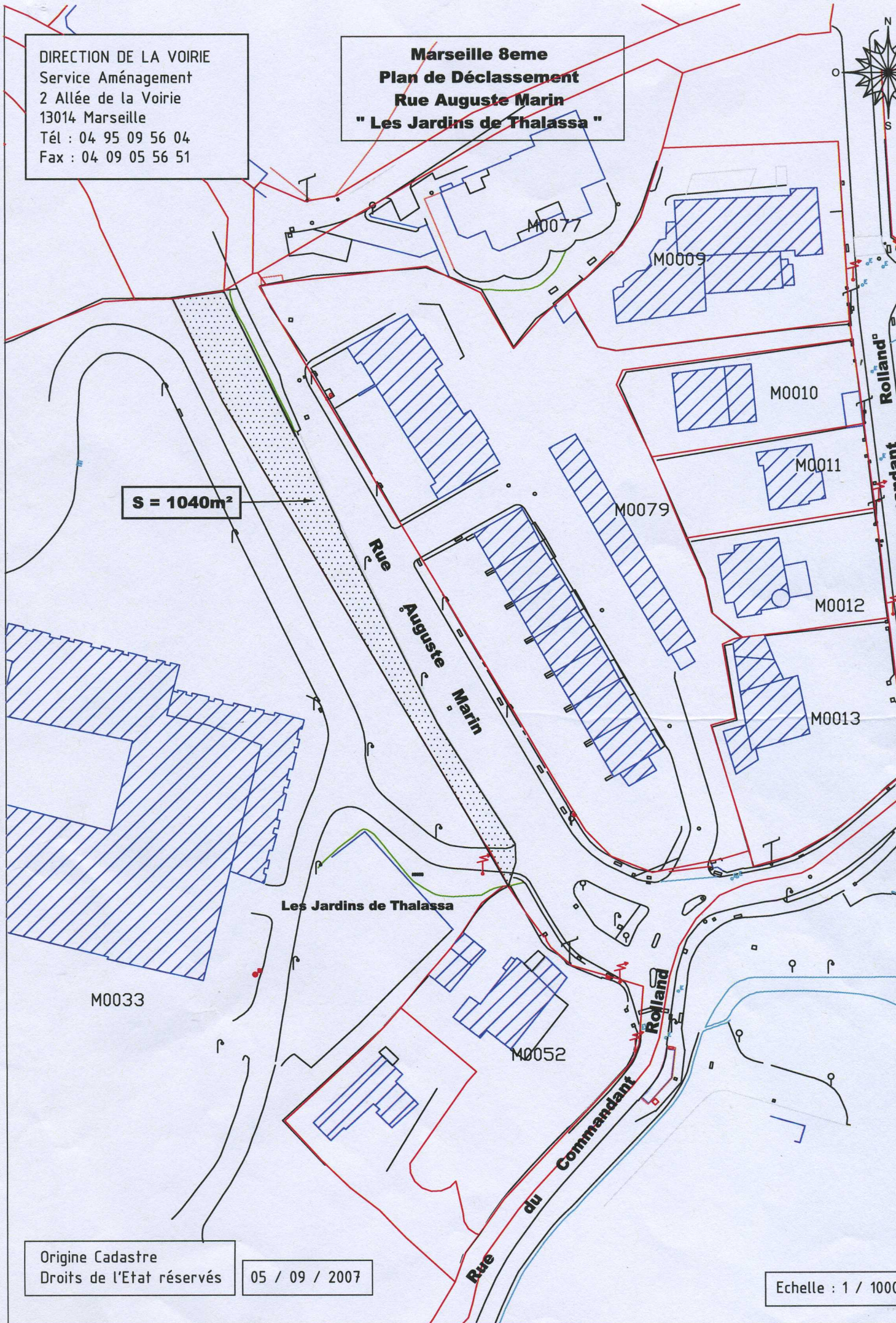
Pour le Trésorier Payeur Général,
et par délégation,
l'Inspecteur,

DUFH Arrivée le :		13 AOÛT 2008
FONC	:	GT
URBA	:	
EIC	:	
HAB	:	
DIRECT	:	
COMPTA	:	


R. PELOUSE

DIRECTION DE LA VOIRIE
Service Aménagement
2 Allée de la Voirie
13014 Marseille
Tél : 04 95 09 56 04
Fax : 04 09 05 56 51

Marseille 8eme
Plan de Déclassement
Rue Auguste Marin
" Les Jardins de Thalassa "



S = 1040m²

Rue
Auguste Marin

Les Jardins de Thalassa

M0033

M0052

M0077

M0009

M0010

M0011

M0012

M0013

M0079

Origine Cadastre
Droits de l'Etat réservés

05 / 09 / 2007

Echelle : 1 / 1000